

Le Debrief Placements du 21 février

Chaque samedi, des solutions pratiques pour tirer parti de l'actualité économique

Rédigé par

Eloïse Aubourg

[newsletter@investisseurprive.co](mailto:newsletter@investisseurprive.com)
[m](#)

01 80 49 54 35

3 rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris



Marchés financiers et solutions de défiscalisation

CAC 40
8 462 Pts

Semaine
+1,81%

Mois
+4,87%

Année
+3,79%

CAC 40 : signal de résilience pour les investisseurs

Le CAC 40 a progressé de **0,7 %** vendredi pour atteindre un nouveau record à 8 457 points. Les tensions géopolitiques entre les États-Unis et l'Iran ont été largement ignorées par les marchés. Côté entreprises, Air Liquide (+2,5 %) a publié un bénéfice net 2025 en hausse de **6,4 %**, tandis que LVMH et Hermès ont soutenu l'indice.

Impact pour l'épargnant

Le marché français reste solide grâce à ses grandes entreprises

internationales. Ces sociétés continuent de croître et offrent protection et création de valeur durable.

💡 **Opportunité patrimoniale**

Dans ce contexte, les grandes entreprises françaises exposées à l'international ou aux secteurs porteurs peuvent constituer une thématique intéressante dans une logique de diversification.

États-Unis : incertitudes sur les taux, un facteur clé pour l'évolution des marchés

Les principaux indices américains ont reculé jeudi, avec le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq en baisse. Les investisseurs attendent le PIB du quatrième trimestre et l'indice PCE (dépenses de consommation personnelle), alors que la Fed reste divisée sur l'avenir des taux. Le marché prévoit encore deux baisses de **0,25 %** d'ici la fin de l'année.

🎯 **Impact pour l'épargnant**

Les marchés américains restent sensibles à la politique monétaire. La volatilité peut donc persister à court terme. Un assouplissement futur pourrait soutenir les marchés si l'inflation se stabilise.

💡 **Opportunité patrimoniale**

Investir dans les grandes entreprises américaines innovantes offre de la diversification. Les secteurs comme la technologie et la consommation pourraient profiter d'une baisse des taux.

La diversification seule ne suffit pas toujours à optimiser ses placements. Pour aller plus loin, certains dispositifs fiscaux offrent des avantages uniques. Le **Girardin industriel**, par exemple, combine investissement productif et réduction d'impôt.

👉 **Les détails et modalités sont juste un peu plus bas** – prenez quelques minutes pour voir comment cette solution peut s'intégrer dans votre stratégie patrimoniale.

[**Cliquez ici pour découvrir le girardin industriel**](#)

Taux 10 ans
3,30%

Semaine
-0,03%

Mois
-0,23%

Année
+0,09%

Obligations : léger repli des taux français, signal à surveiller pour l'épargne sécurisée

Le rendement de l'obligation française à 10 ans s'établit à **3,31 %**. Il reste toutefois supérieur de 0,09 point à son niveau d'il y a un an. Cette détente progressive traduit un ajustement des anticipations sur l'évolution des taux en Europe.

Impact pour l'épargnant

La baisse des rendements signifie que les obligations existantes ont tendance à reprendre de la valeur. Pour un particulier, cela rappelle que les placements obligataires peuvent redevenir attractifs pour stabiliser un portefeuille, tout en offrant un niveau de rendement encore significatif.

Opportunité patrimoniale

Les obligations de qualité offrent stabilité et sécurité. Les fonds diversifiés avec une poche obligataire permettent d'équilibrer le risque. Ils constituent une option pour concilier performance et protection du patrimoine.

Visionnez dès maintenant notre conférence « **Anticipez 2026 : les clés d'une stratégie patrimoniale gagnante** » et découvrez comment optimiser vos investissements pour cette année.

[Cliquez ici pour visionner la conférence](#)

Euro/Dollar

1,17 \$

Semaine

-0,86%

Mois

+1,72%

Année

+12,51%

Pétrole

71,12 \$

Semaine

+5,19%

Mois

+9,24%

Année

-4,25%

Or

5 025 \$

Semaine

-0,33%

Mois

+4,08%

Année

+71,35%

Partagez la newsletter autour de vous



Réduction d'impôt : girardin industriel

Concernant votre impôt sur le revenu, il est encore possible de le réduire grâce au dispositif Girardin. **Le taux applicable a été porté à 21 % et cette opportunité est valable jusqu'au 31 mars.**

Voici l'essentiel sur le dispositif Girardin :

Schéma explicatif détaillé avec les différents intervenants :

- Vous récupérez votre capital investi (100%) + votre gain fiscal (21%) sous forme d'une réduction d'impôt (121% du montant investi) l'année qui suit votre investissement
 - Votre capital investi permet d'acheter le matériel à louer à l'exploitant (38.36% du coût du matériel) en complément d'un prêt bancaire classique (61.64% du coût du matériel)
- Toutefois l'investissement en lui-même perdure pendant 5 ans
 - Durant cette période le matériel est loué et le locataire rembourse son prêt auprès de la SNC / banque
- A l'échéance des 5 ans, le prêt est remboursé et la SNC est liquidée pour 0.01 centime d'euro la part
- En clair, plutôt que de distribuer une subvention (risque de corruption, malversation, collusion) l'Etat implique le contribuable, un monteur et une banque.
 - L'exploitant paye son matériel 38.36% moins cher qu'en direct, soit l'argent que vous apportez et pour lequel l'Etat vous rétribue 123% du montant investi sous forme d'une réduction d'impôt l'année qui suit votre investissement

- L'exploitant n'a donc qu'à rembourser un crédit sur 5 ans équivalent à seulement 61.64% de la valeur du matériel
- Ce dispositif permet de compenser les surcoûts induits par l'isolement insulaire
- Tout le monde est donc gagnant
 - L'exploitant qui paye son matériel moins cher
 - La banque qui finance le montage et perçoit en contrepartie des intérêts d'emprunt
 - Et enfin le plus important, vous, qui bénéficiez d'une réduction d'impôt conséquente

Sécurisation du montage :

- Concernant Financ'île, leur offre inclut une prise en charge totale pour l'investisseur en cas de requalification pour cause d'exploitant défaillant ainsi qu'une assurance spécifique garantissant leur activité de monteur, commercialisateur et gestion d'opération de défiscalisation en loi Girardin.
- Je vous joins en ce sens l'attestation de prise en charge signée ainsi que l'attestation d'assurance RC Pro MMA.

Accessibilité :

- Montant minimum d'impôt à réduire : 2 500 €
- Montant maximum d'impôt à réduire : 40 909 €
- Réduction d'impôt reportable pendant 5 ans

Disclaimer : Ce document est fourni à titre informatif et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée. L'investissement comporte des risques et le capital investi peut fluctuer. La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs.

Vous souhaitez recevoir de la documentation ? Cliquez sur le lien ci-dessous

Cliquez ici pour découvrir le Girardin Industriel

Nos évènements et publications



LeParticulier vous recommande

investisseur PRIVÉ
le partenaire de votre patrimoine

GRATUIT

Assurance-vie
7 solutions pour augmenter vos gains potentiels en 2026

JE TÉLÉCHARGE LE GUIDE

Investisseur Privé SAS au capital de 2 016 180 € - RCS de Paris n° 815 096 094 00017 - Conseiller en Investissements Financiers (CIF) et Courtier d'Opérations d'Assurances (COA) inscrits à l'ORIAS sous l'agrément n° 16004864 - Membre de la CNCIF n° DO16656, association agréée par l'AMF - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° 112 788 909 conforme aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances chez MMA IARD Assurance Mutuelles / MMA IARD Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9